

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN42 – aménagements de sécurité Surques

Afin d'améliorer la sécurité de la RN42, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIRN) poursuit les aménagements débutés depuis le 9 mai et prévus jusque fin novembre 2016.

Au cours des semaines 38 et 39 (du 19 au 28 septembre), les restrictions de circulation suivantes impacteront le temps de parcours de l'utilisateur.

Dans les deux sens de circulation :

du 19 – 8h au 20 septembre 2016 - 18h

Interdiction de tourner à droite et à gauche vers la RD215 en direction de Surques et Desvres

du 20 – 9h au 28 septembre 2016 – 8h

la limitation de vitesse est fixée à 50km/h au niveau de carrefour avec la RD215

Sens Boulogne-sur-Mer → St Omer :

la nuit du 22 au 23 et 26 au 27 septembre 2016, de 19h à 7h¹

➤ fermeture de la RN42 au niveau du carrefour avec la RD215

La déviation mise en place consiste à sortir de la RN42 en amont de la fermeture, au niveau de l'échangeur n°13 (sortie Desvres/Le West). Suivre la direction de Desvres via la RD127. Au niveau de Desvres, poursuivre sur la RN127 puis sur la RD341 en direction de St Omer. Enfin, suivre la direction de Lumbres via la RD131 pour retrouver la RN42 vers St Omer au niveau de l'échangeur n°5.

Pour les usagers en provenance de Surques par la RD215 et de Nabringhen par la RN42, poursuivre sur la RD215 en direction de Desvres avant de retrouver la déviation précédente au niveau de la RD341.

la nuit du 21 au 22 septembre 2016, de 19h à 7h

➤ fermeture de la RN42 au niveau du carrefour avec la RD206

La déviation mise en place consiste à sortir de la RN42 en amont de la fermeture, au niveau de l'échangeur n°13 (sortie Desvres/Le West). Suivre la direction de Desvres via la RD127. Au niveau de Desvres, poursuivre sur la RN127 puis sur la RD341 en direction de St Omer. Enfin, suivre la direction de Lumbres via la RD131 pour retrouver la RN42 vers St Omer au niveau de l'échangeur n°5.

Pour les usagers en provenance de Bainghen par la RD206 et de Nabringhen par la RN42, poursuivre sur la RD206 en direction de Desvres avant de retrouver la déviation précédente au niveau de la RD341.

¹ les travaux pourront se poursuivre la nuit du 23 au 24 en fonction de l'avancement du chantier et des aléas climatiques.

Sens St Omer → Boulogne-sur-Mer :

les nuits du 21 au 23 et du 26 au 27 septembre 2016, de 19h à 7h

➤ neutralisation de la voie de gauche et la voie de droite entre Bayenghem-les-Seninghem jusqu'à la bretelle de sortie de l'échangeur n°10 « Seninghem », entraînant de fait la fermeture totale du trafic routier de la RN42.

La déviation mise en place consiste à sortir en amont de la fermeture au niveau de l'échangeur n°5 (sortie Lumbres). Suivre la direction de Desvres via les RD131 et 341. Une fois à Desvres, prendre la direction de Le Wast par la RD127 pour retrouver la RN42 en direction de Boulogne-sur-Mer au niveau de l'échangeur n°13.

A partir de l'échangeur n°10 « Seninghem », et pour pallier la fermeture de la RN42, une déviation est mise en place et consiste à prendre la bretelle d'insertion de l'échangeur n°10 « Seninghem » vers St Omer et sortir échangeur 11 « Bayenghem-les-Seninghem ». Emprunter la RD342 puis suivre la direction de Desvres via les RD225, 131 et 341. Une fois à Desvres, prendre la direction de Le Wast par la RD127 pour retrouver la RN42 en direction de Boulogne-sur-Mer au niveau de l'échangeur n°13.

Selon la zone concernée, la vitesse sera respectivement limitée à 70, et 50 km/h et les manœuvres de dépassement seront interdites.

La DIR Nord remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée. D'autres communiqués informeront des travaux ultérieurs.

Rappel à l'ensemble des usagers

A l'approche d'un chantier, vous devez :

- **réduire votre vitesse,**
- **respecter les consignes délivrées par les panneaux,**
- **respecter les distances de sécurité,**

afin d'assurer la sécurité de tous, notamment des agents en intervention.

Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués aux abords des routes.

Contact-presse
Service Communication
Tél: 03 20 49 61 27 - 03 20 49 63 48 – 03 20 49 60 39
communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr